



MOUNTAIN WILDERNESS
DOSSIER THÉMATIQUE #12
ÉTÉ 2022

À... MÉNAGER

POUR UNE MONTAGNE À VIVRE

SOMMAIRE

1 / GENÈSE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE

QUAND LES SOCIÉTÉS ANCIENNES
AMÉNAGEAIENT AUSSI LES MONTAGNES / P4-5

DATAVIZ - LES MONTAGNES AMÉNAGÉES :
PÉRIODES ET DATES CLÉS / P6

TRIBUNE - URGENCE ! IL FAUT SAUVER LES MONTAGNES / P7

2 / ÉTAT DES LIEUX DES ENJEUX CONTEMPORAINS

L'AGROPASTORALISME À LA CROISÉE DES CHEMINS / P8

QUELLES SOLUTIONS POUR L'HABITAT PERMANENT ? / P9

CHALETS D'ALPAGE : UN PATRIMOINE
TÉMOIN DE LA VIE DE L'ALPE / P10

LE SCOT : UN OUTIL MAJEUR POUR
MÉNAGER LES TERRITOIRES DE MONTAGNE / P11

INSTALLATIONS OBSOLÈTES : TÉMOINS
DU MAL AMÉNAGEMENT EN MONTAGNE ? / P12

PORTRAIT - FRANCINE BRONDEX,
L'AMOUR DE LA WILDERNESS POUR FIL ROUGE / P13

3 / À... MÉNAGER POUR UN FUTUR SOUHAITABLE, LES PISTES POSSIBLES

VERS UNE MONTAGNE À VIVRE :
BOUQUETS D'INITIATIVES / P14-15

BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES, RISQUES NATURELS,
HABITABILITÉ, PEUT-ON AMÉNAGER COMME AVANT ? / P16

TRIBUNE - « LA MONTAGNE EST UN LIEU À PART,
ENTRE PRÉSENCE HUMAINE ET SAUVAGE,
DANS UN ÉQUILIBRE TENU » / P17

TRIBUNE - OUVRIR LA FENÊTRE / P18

PHOTO DE COUVERTURE :
VILLAGE PERCHÉ DE VILLARD-NOTRE-DAME,
OISANS © LAURENT SALINO

MOUNTAIN WILDERNESS - N°12 - ÉTÉ 2022

MNEI - 5, PLACE BIR HAKEIM
38000 GRENOBLE
04 76 01 89 08
WWW.MOUNTAINWILDERNESS.FR
CONTACT@MOUNTAINWILDERNESS.FR
DIRECTRICE DE PUBLICATION :
FIONA MILLE, PRÉSIDENTE
COORDINATION :
S. STAVO-DEBAUGE, C. DELAITRE
CRÉDITS PHOTOS :
LES PHOTOS SONT ISSUES
DE LA PHOTOTHÈQUE DE MW,
SAUF MENTION CONTRAIRE
MAQUETTE, MISE EN PAGE : N. CARLI
IMPRESSION SUR PAPIER RECYCLÉ :
IMPRIMERIE DES DEUX-PONTS (38)
N° ISSN 2431-9465

COL DES ANNES AU GRAND-BORNAND (MASSIFS DES ARAVIS, HAUTE-SAVOIE) © LAURENT SALINO

DOSSIER THÉMATIQUE

#12

MOUNTAIN WILDERNESS
DOSSIER THÉMATIQUE #12

ÉTÉ 2022

À... MÉNAGER

POUR UNE MONTAGNE À VIVRE



ÉDITO

MÉNAGER LA MONTAGNE

L'Homme, dès son apparition sur Terre, n'a eu de cesse de transformer son milieu afin d'y vivre et d'y satisfaire ses besoins comme se nourrir, s'abriter ou se déplacer. Les territoires, loin d'être figés, sont des espaces vécus qui se restructurent et se réorganisent selon les interactions que nous entretenons avec notre écosystème.

La crise écologique que nous traversons témoigne d'une rupture de nos relations au vivant. Nous considérons les territoires uniquement comme des « actifs », que nous pourrions modeler et remodeler à l'infini selon nos intérêts et désirs, souvent court-termistes, et dans lesquels il serait possible de puiser sans limite eau, énergie et matière. Cette vision nous conduit aux dérèglements climatiques mais aussi à la destruction d'habitats naturels, à la perte de biodiversité, au bouleversement du cycle de l'eau et à la disparition progressive du sauvage, dont les montagnes sont les derniers refuges d'Europe.

Depuis le milieu du 20^e siècle, les montagnes françaises ont connu un virage radical en matière d'aménagement. L'essor du tourisme a provoqué une véritable reconfiguration de ces territoires, source d'une dynamique économique et sociale, mais son développement est aujourd'hui profondément questionné au regard de ses impacts et de sa non-soutenabilité. Nous avons artificialisé des espaces naturels et construit des infrastructures

touristiques, des hébergements, des routes, afin de faire « vivre » les montagnes. Mais ce modèle s'essouffle et les montagnes ne peuvent se résumer à un terrain de jeu ou une destination touristique. Elles ont tellement plus à nous offrir...

De par leurs multiples richesses, elles sont de plus en plus attractives pour y vivre à l'année. Nombre de jeunes, et de moins jeunes, souhaitent y rester ou s'y installer mais doivent faire face aux problèmes de mobilité, de foncier, d'accès à l'emploi ou aux services publics, l'organisation actuelle de ces territoires ne répondant pas à leurs besoins. Continuer d'habiter, de vivre en montagne passe donc par de nouvelles politiques d'aménagement.

Mais, comment pouvons-nous continuer d'aménager les montagnes tout en les ménageant ? Cette interrogation est centrale dans le travail de Mountain Wilderness, car ce qui fait sans commune mesure la singularité des montagnes, de haute comme de moyenne altitude, c'est l'expérience intime que nous pouvons vivre dans ces grands espaces : l'émerveillement, le silence, la rencontre, la vie sauvage. Aménager la montagne, c'est aussi et surtout ménager de fragiles écosystèmes, et pour cela il est temps de changer de perspective.

FIONA MILLE / PRÉSIDENTE DE MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE



GENÈSE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE

1

SENTIERS, HAMEAUX, CHALETS D'ALPAGES, CHAPELLES, FORTIFICATIONS, MINES, LIGNES DE CHEMIN DE FER, CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES... DE TOUT TEMPS, L'HOMME A LAISSÉ SA MARQUE EN MONTAGNE. POUR HABITER, POUR SE DÉPLACER, POUR EN TIRER DES RESSOURCES OU ENCORE POUR SE DÉFENDRE CONTRE DES ATTAQUES EXTÉRIEURES. JUSQU'AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE, CES AMÉNAGEMENTS RESTAIENT RAISONNABLES CAR EN ADÉQUATION AVEC LES MOYENS DE L'ÉPOQUE.

CES PAGES CONDENSENT L'HISTOIRE DE L'AMÉNAGEMENT EN MONTAGNE JUSQU'AUX PRÉMIÈRES ANNÉES DU TOURISME. UN SAUT DANS LE PASSÉ UTILE À LA COMPRÉHENSION DU PRÉSENT ET NÉCESSAIRE POUR IMAGINER UN FUTUR DÉSIRABLE.

QUAND LES SOCIÉTÉS ANCIENNES AMÉNAGEAIENT AUSSI LES MONTAGNES

Par *Christophe Gauchon* - Professeur de Géographie, Université Savoie Mont Blanc, Laboratoire Edytem

Notre vision des montagnes aménagées est marquée par les grands établissements miniers, industriels, énergétiques et touristiques hérités des 19^e et 20^e siècles, qui continuent aujourd'hui à se déployer dans de nombreux territoires montagneux à travers le monde.

Si nous réprouvons parfois ces entreprises destructrices des écosystèmes montagnards, il peut être tentant de leur opposer une montagne idéale à la Heidi, à une époque où les sociétés humaines tiraient leur subsistance sans modifier les paysages ni endommager les milieux naturels. Mais cette opposition est largement factice : que ce soit en Europe, en Asie ou en Amériques, les sociétés traditionnelles ont procédé à de multiples aménagements, munies d'autres moyens et avec de moindres impacts sans doute ; il n'en reste pas moins qu'au fil de l'histoire, et parfois dès la Préhistoire, les montagnes ont été des milieux profondément anthropisés.

AMÉNAGER POUR SE NOURRIR ET SE DÉPLACER

Sous toutes les latitudes, des versants ont été retaillés en terrasses de culture. L'image est souvent associée aux rizières des cordillères asiatiques, mais la réalité est bien plus ubiquiste et se retrouve sous tous les climats dès qu'il s'agit de limiter l'érosion et de conserver la terre arable sur les pentes. De même, les sociétés montagnardes qui se tournaient vers le pastoralisme ont souvent été amenées à mettre en place d'audacieux systèmes d'irrigation pour favoriser la pousse de l'herbe. Les pentes ont été sillonnées de canaux qui pouvaient parcourir des dizaines de kilomètres, parfois contourner des croupes ou franchir des crêtes au moyen de galeries souterraines pour aller arroser le versant opposé. L'eau des canaux faisait aussi se mouvoir de nombreux artifices (moulins, scieries...) et permettait d'éteindre les incendies. Les enjeux de circulation ont également été à l'origine d'aménagements spectaculaires, comme le pertuis du Viso, creusé à la fin du 14^e siècle à presque 2 900 mètres d'altitude, ou la galerie qui, à la fin du 18^e déjà, protégeait la route du Mont-Cenis des avalanches au sommet de la descente vers l'Italie.

AMÉNAGER POUR S'ADAPTER

La présence de ces aménagements est étroitement liée aux fluctuations de population et aux oscillations séculaires du climat, au fil des péjorations et des améliorations qui se sont succédé. En fonction de ces deux variables, les peuplements et les activités gagnent vers les hauts et les ubacs, ou se replient au contraire sur les adrets et sur le bas des versants. La présence humaine dans les montagnes ne doit donc pas être envisagée comme un invariant anthropologique ou historique ; au contraire, les fluctuations ont été très marquées et



TROUPEAU EN AUTOMNE. COL DE LA CROIX DE FER (SAVOIE) © LAURENT SALINO

doivent parfois composer avec des tendances contradictoires. En Europe occidentale, la première moitié du 19^e siècle correspond à la fois à de hautes eaux démographiques avec des niveaux de peuplement qui, le plus souvent, n'ont plus été atteints depuis cette époque et à une ultime poussée du Petit Âge glaciaire au cours duquel les glaciers des Alpes connaissent une extension marquée.

Dans ce contexte, une population nombreuse sur un espace disponible mesuré va chercher à optimiser l'exploitation de toutes les ressources. Les foins sont coupés sur d'étroites vires où il est nécessaire de s'encorder pour faucher la valeur d'une demi-charge ; les hêtres sont coupés et charbonnés au milieu des escarpements verticaux des Préalpes puis les sacs de charbon de bois descendent acrobatiquement jusqu'aux forges. La survie de sociétés nombreuses passe par ce type de prouesse en même temps qu'elle pousse à l'émigration. La pression baissera tendanciellement à partir du milieu du 19^e siècle.

AMÉNAGER POUR SE DÉFENDRE

Sur la crête de l'Assiette dominant le Val de Suse (Piémont), les fortins et les enceintes retranchées dont les restes sont encore visibles permirent aux Austro-piémontais de bloquer l'armée française qui tentait de forcer le passage en direction de Turin le 19 juillet 1747. Cette bataille mit aux prises plus de 30 000 hommes à près de 2 600 mètres d'altitude. Elle reste un exemple assez exceptionnel de la guerre en montagne à l'époque moderne. Les récents reculs glaciaires ont aussi remis au jour les restes des anciennes fortifications qui gardaient le col du Théodule, entre Piémont et Valais, à 3 300 mètres d'altitude et qui témoignent de la valeur stratégique de ces hauts lieux de passage. D'autres aménagements peuvent se faire beaucoup plus discrets, comme ces fosses creusées dans d'étroits défilés dans l'optique de piéger les grands prédateurs, surtout les ours, auxquels on donnait la chasse pour les y guider.

AMÉNAGER POUR EXPLOITER LES RESSOURCES

C'est sans doute dans le domaine minier que l'archéologie actuelle nous en apprend le plus sur l'exploitation traditionnelle des montagnes : dans ce domaine, l'Oisans a été un haut lieu d'activité. Le plomb, le cuivre et l'argent de la mine du Milieu ont ainsi été exploités autour de 2 900 mètres d'altitude à l'époque romaine et au Moyen-Âge, avant que les glaciers ne recouvrent le site, qui ne sera redécouvert que dans les années 1990¹. Ces mines de haute altitude supposaient une présence saisonnière limitée à la belle saison, mais de petites agglomérations permanentes pouvaient aussi se développer à de moindres altitudes.

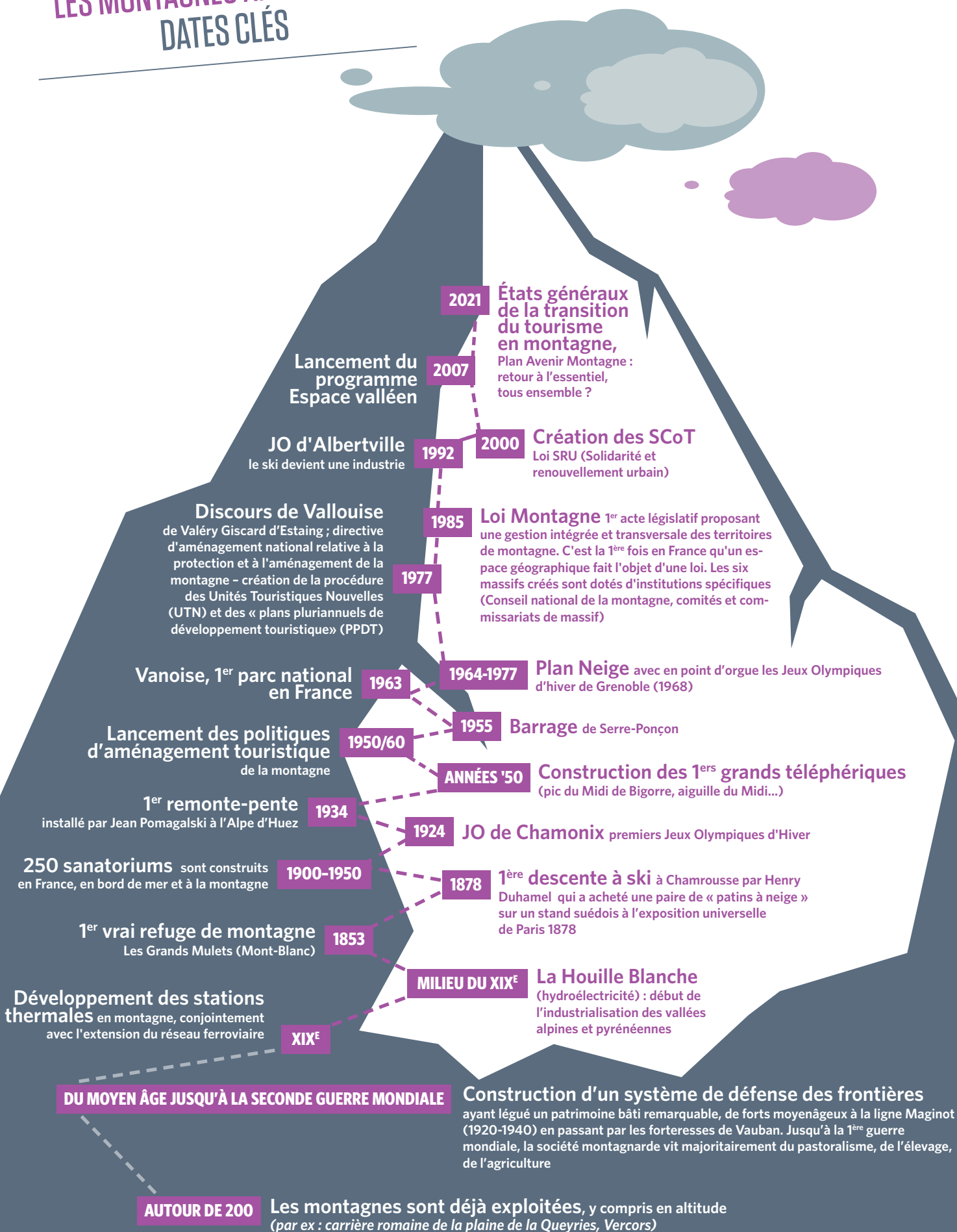
Globalement, ces aménagements traditionnels présentaient un caractère diffus : chacun d'une emprise modeste, mais très nombreux, en accord avec des densités de peuplement qui pouvaient être très élevées par rapport aux densités actuelles. Cela s'explique par la mise en valeur de toutes les ressources exploitables, même lorsqu'elles se présentaient en tout petits gisements. Toutefois, les mines étaient nombreuses. Et l'exploitation des ressources pouvait être assez intensive : les historiens estiment ainsi que les salines de Moûtiers (Tarentaise) donnaient environ 1 000 tonnes de sel par an autour de 1760 ; on imagine l'exploitation des forêts pour fournir le combustible nécessaire pour obtenir la chauffe de la saumure ! Dans une économie de pénurie relative, les montagnes tirent un avantage substantiel des ressources minérales qu'elles fournissent en plus grande abondance que les plaines. La révolution industrielle fera souvent pencher la balance dans l'autre sens.

À partir du milieu du 19^e siècle, la logique de concentration gagnera peu à peu du terrain : percement de grands itinéraires routiers ou ferroviaires qui se traduiront par l'abandon de multiples petits cols muletiers, la construction de grands centres touristiques, la submersion de vastes cuvettes sous les eaux de grands barrages... Cette logique va accroître les disparités entre espaces intensément exploités et espaces délaissés, voire progressivement abandonnés.

1 - *Fouilles* : X. Pennec et A.-M. Bailly-Maître 2014-2015



LES MONTAGNES AMÉNAGÉES : DATES CLÉS



URGENCE ! IL FAUT SAUVER LES MONTAGNES

PAR REINHOLD MESSNER, ALPINISTE

Dans un manifeste saisissant, publié en 2020 par les Éditions Glénat, le grand alpiniste Reinhold Messner lance un appel en faveur de la préservation de la nature en montagne. Parce qu'il y a urgence. Fonte des glaciers, éboulements monstrueux, manque d'enneigement... depuis quelques années, le réchauffement climatique se fait particulièrement sentir en montagne. Par ailleurs, en quelques décennies, cet écosystème a été fragilisé par de nombreux aménagements touristiques. Aujourd'hui, des régions de montagne entières sont devenues des terrains de jeu... *Morceaux choisis.*

« La culture des villes se propage à la montagne, de plus en plus haut, de plus en plus précisément. »

« Une montagne saine, c'est la conjugaison d'un "paysage culturel", façonné, transformé et travaillé depuis des millénaires par la main de l'homme, et d'un "paysage naturel" qui autrefois restait vierge, parce qu'inculte.

Seule la réunion de ces deux éléments produit ce paysage très particulier qu'est une montagne saine, forte affirmation de quelque chose d'unique et d'irremplaçable.

D'ailleurs on ne saurait imaginer l'un sans l'autre. Utilisé de manière optimale, le paysage culturel subit les transformations nécessaires pour garantir aux populations montagnardes un habitat durable ; à l'étage au-dessus s'ouvre le paysage naturel : crevasses, rochers et glaciers exposés aux pires intempéries, terres infécondes autrefois sans aucune utilité pour les populations locales et ainsi à l'abri des abus. C'est leur magnificence, leur terrifiante beauté, qui empêchait jadis les êtres humains d'y pénétrer.

Ces régions intouchables représentaient pour les communautés montagnardes un point de repère, un obstacle, un endroit mythique. Avant tout, elles leur étaient inaccessibles, car difficilement praticables, dangereuses et imprévisibles. Leurs espaces infinis, vertigineux et silencieux, étaient l'objet d'une vénération quasi religieuse. Ainsi, crainte et respectée, la montagne éconduira l'homme et restera pour lui le lieu de tous les périls, à tel point qu'elle n'aura pas besoin de protection contre lui. La nature, en montagne, se caractérise avant tout par sa puissance. »

« De nos jours, les activités sportives pratiquées en montagne obéissent à des modes et sont de moins en moins écologiques, car le rapport à la nature est de plus en plus superficiel. Bien souvent la nature n'est plus qu'un leurre. Comme il l'a fait dans les villes, l'homme crée en montagne une "deuxième nature", où des pistes aménagées, parcours sécurisés, refuges, hélicoptères de sauvetage sont désormais indispensables à ses loisirs. Et où il exige de trouver un large éventail de services, son niveau de confort habituel et une maîtrise totale des éléments. La montagne est devenue un bien de consommation. "L'individu se sent plus en plus étranger à son propre environnement : il devient apatride" pour reprendre les mots du géographe Werner Bätzing. »

« Le monde civilisé, que nous avons créé en des dizaines de milliers d'années par la transformation de l'espace naturel en espaces culturels, est recouvert d'un tapis sonore continu. »

« Personne ne souhaite un retour au passé. Mais il faut absolument reconsidérer notre frénésie de mobilité. La construction de routes et de remontées mécaniques supplémentaires est-elle vraiment nécessaire en montagne, quand on sait qu'elles sont la cause principale des dommages environnementaux en dehors des zones urbanisées ? Il ne s'agit pas seulement de la survie de nombreuses espèces animales et végétales, mais aussi de la sauvegarde de valeurs comme la grandeur, le silence, l'harmonie et le danger, sans lesquelles la montagne perdra à nos yeux tout intérêt. »

ÉTAT DES LIEUX DES ENJEUX CONTEMPORAINS

2

GRIGNOTAGE DES TERRES AGRICOLES, ARTIFICIALISATION, DÉGRADATION DU MILIEU ET DES ÉCOSYSTÈMES, PRESSION FONCIÈRE, SPÉCULATION IMMOBILIÈRE... AUTANT DE MENACES QUI PÈSENT AUJOURD'HUI SUR NOS MONTAGNES. DE PAR LA MARCHANDISATION EXTRÊME, LES EXCÈS ET IMPACTS D'UN ACCUEIL MASSIFIÉ, L'ÉQUILIBRE S'EST ROMPU DANS BIEN DES COINS DE MONTAGNE VICTIMES D'UN MAL AMÉNAGEMENT. DANS LE MÊME TEMPS, LA MONTAGNE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ATTRACTIVE COMME LIEU D'HABITATION. CETTE DEUXIÈME PARTIE DRESSE UN PANORAMA DES ENJEUX ACTUELS DE L'AMÉNAGEMENT EN MONTAGNE.

L'AGROPASTORALISME À LA CROISÉE DES CHEMINS

Par Jean Vulliet - Paysan retraité, élu à Thônes (74)

Dans nombre de massifs, les éleveurs en zone de montagne ont historiquement pratiqué le déplacement des troupeaux pour valoriser toutes les ressources fourragères disponibles.

Dans chaque territoire, les modalités d'usage ont différé en fonction de déterminants physiques et topographiques. Mais si le contexte géographique et pédoclimatique est incontournable, chaque collectivité a inventé une réponse originale adaptée à une situation socio-économique spécifique. En France, la forte diminution des actifs agricoles au cours du XX^e siècle n'a pas été compensée par la mécanisation, aussi certains alpages ont été soit délaissés, soit dévolus aux animaux sans production laitière.

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX DÉFIS

Quels sont les enjeux actuels et comment les acteurs économiques et institutionnels peuvent-ils répondre aux nouveaux défis ?

Au vu des bouleversements économiques, dérèglements climatiques et changements sociétaux en cours, l'agropastoralisme est contraint de se réinventer. Une fois de plus, chaque territoire doit utiliser ses particularismes comme leviers d'adaptation pour contourner les fragilités émergentes. Les possibilités d'évolution sont très différenciées selon les secteurs. Dans la zone AOP Reblochon, où cohabitent une forte activité touristique et agricole (avec par exemple, au Grand-Bornand 2 000 habitants, 2 000 vaches, 45 fermes et 80 agriculteurs, quasiment tous alpagistes), la symbiose paraît réussie. Mais qu'en est-il des bénéfices induits de l'industrie du ski (emplois saisonniers complémentaires, notoriété et vente de fromages) ? Sont-ils durablement compatibles avec les fondamentaux de l'agropastoralisme ? Les aléas économiques illustrés par la crise Covid et les enneigements aléatoires, conjugués à une forte pression immobilière sur le foncier de bas de vallée et au surenchérissement du coût de la vie pourraient ébranler l'équilibre actuel et ce, d'autant plus que les fermes sont fortement dépendantes d'intrants aux prix volatils (énergie, compléments d'alimentation animale).

EMMONTAGNER, UNE VOCATION OU UNE OBLIGATION ?

Quant aux secteurs moins impactés par le tourisme (montagnes sèches des Alpes du Sud, estives du Massif Central...) l'économie agricole est fortement dépendante des compensations de la PAC (politique agricole commune), car le prix du lait ou de la viande ne permet plus de générer du revenu. Les paysages se referment, les villages se vident de leurs habitants permanents ou deviennent des dortoirs pour rurbains. Souvent, la montagne est encore occupée par les « grands transhumants » qui hivernent dans le Sud, mais la présence des loups complique le travail au quotidien.

La politique montagne a su globalement bien accompagner les besoins d'équipements (électrification, cabanes de berger, salles de fabrication...) et d'aménagements (accès, ressources en eau...), mais sans permettre un revenu décent par le seul marché. À titre individuel, des paysans ont fait le choix de la diversification (transformation et vente directe, agro-tourisme, emploi saisonnier...) mais ce travail supplémentaire est souvent incompatible avec les contraintes de l'alpage. D'autres, particulièrement en Bio, ont diminué leur rendement laitier pour limiter les intrants, mais peinent à compenser la baisse de leur chiffre d'affaire.

L'avenir reste à inventer, et les politiques publiques ne devront plus agir uniquement sur les questions économiques et matérielles mais aussi sur la vivabilité du difficile exercice d'alpagiste. Au-delà d'une reconnaissance d'utilité publique de ce métier, les nombreuses complications quotidiennes (sujet du loup, tourisme intrusif et dérangent, aménagements touristiques perturbants) devront être repensées pour que les vocations ne soient pas contrariées par des obligations subies.



RÉSIDENTIE DE TOURISME LES BALCONS À VAL CENIS - HAUTE-MAURIENNE © JÉRÔME OBIOLS

UNE MONTAGNE DE PLUS EN PLUS ATTRACTIVE COMME LIEU D'HABITATION : QUELLES SOLUTIONS POUR L'HABITAT PERMANENT ?

INTERVIEW CROISÉE DE NICOLAS CRUNCHANT, MAIRE D'ABRIÈS-RISTOLAS ET ÉRIC FOURNIER, MAIRE DE CHAMONIX

SI LA MONTAGNE EST DE PLUS EN PLUS ATTRACTIVE COMME LIEU D'HABITATION, TROUVER UN LOGEMENT À L'ANNÉE RELÈVE D'UN PARCOURS DU COMBATTANT. SPÉCULATION IMMOBILIÈRE, PPRESSION FONCIÈRE, RÉSIDENCES SECONDAIRES, SONT AUTANT DE FREINS À L'INSTALLATION EN MONTAGNE. UNE PROBLÉMATIQUE COMMUNE AUX DIFFÉRENTS TERRITOIRES MONTAGNARDS, EN TÉMOIGNENT LES MAIRES D'ABRIÈS-RISTOLAS, DANS LE QUEYRAS ET DE CHAMONIX.

PRÉSENTEZ-NOUS SUCCINCTEMENT
VOTRE COMMUNE

Nicolas Crunchant : Fruit de la fusion de deux communes en 2019, Abriès-Ristolas compte 389 habitants, 25% de résidences principales et 75% de résidences secondaires. La population est vieillissante et en diminution, malgré une forte demande d'habitat à l'année. Les prix de l'immobilier sont en forte augmentation et il n'y a plus de terrain constructible disponible. 80 % de nos ressources proviennent du tourisme.

Éric Fournier : Chamonix est une commune atypique. Connue pour être au cœur d'un site naturel exceptionnel, ce qui lui vaut une très forte attractivité touristique, c'est aussi une communauté de 9 000 habitants permanents (15 000 au niveau de la vallée). Il ne faut jamais oublier cette dualité : nous devons être un laboratoire pour un tourisme respectueux de l'environnement, et tout faire pour que les habitants demeurent pleinement porteurs et acteurs de ces évolutions. Le tourisme doit nous permettre d'offrir et de développer les services essentiels à notre population permanente (logement / transport / santé...).

QUELS SONT VOS OBJECTIFS CONCERNANT
LE LOGEMENT ?

NC : Le sujet du logement est prioritaire. Notre objectif est d'augmenter la population d'habitants permanents de 30 personnes d'ici 2030. Nous fusionnerons les PLUs des deux communes d'ici 2026.

EF : Nous sommes parvenus à stabiliser la population permanente, après une baisse importante dans les années 2000. Notre objectif est d'inverser la proportion, entre résidences secondaires (1/3) et principales (2/3). Il faudra pour cela que l'État accepte d'aller plus loin dans l'expérimentation d'un droit au logement pour la population permanente.

QUELS SONT VOS LEVIERS POUR CRÉER
DES LOGEMENTS PERMANENTS ?

NC : La rénovation des bâtiments locatifs actuels de la mairie ainsi que le rachat et la rénovation du vieux centre de vacances à l'entrée d'Abriès figurent parmi les pistes de réflexion. Différents aménagements, combinaisons et utilisations possibles de ces bâtiments sont à l'étude. Les habitants seront amenés à se prononcer sur les scénarii. Raser de vieux bâtiments communaux pour faire des logements primo-accédants, rénover l'ancien presbytère, vendre aux locataires les logements communaux que la mairie ne peut plus entretenir, exploiter les « dents creuses », sont autant de pistes envisagées pour du logement permanent. Essayer de contraindre à la mise en vente les biens vacants est aussi une piste que nous explorons, non sans questionner l'usage du

droit de préemption car le contexte juridique est contraignant.

Dernier levier, augmenter la pression financière sur les résidences secondaires : en faisant par exemple en sorte que le coût de l'eau soit plus élevé pour ces dernières.

EF : La commune est bien seule sur ce sujet : elle préempte des biens quand elle le peut et les propose aux opérateurs sociaux. Nous avons également imposé une proportion de logements permanents dans toute nouvelle opération ; de 25 % actuellement elle devrait passer à 50 % après arrêté du nouveau PLU. Toutes les nouvelles expérimentations possibles sont testées ou susceptibles de l'être : bail réel solidaire, et nous l'espérons demain, bail réel libre...

QUID DU LOGEMENT SOCIAL ?

NC : Nous rencontrons des difficultés sur le logement social. L'office HLM départemental s'occupant essentiellement des agglomérations principales, les petites communes sont délaissées et doivent se substituer à lui.

EF : Nous venons - enfin - d'être reconnus en zonage A Pinel¹. C'est une ouverture du logement social à une partie importante de la population chamoniarde (près de 70 %), à nous de pouvoir l'honorer.

1 - Une zone Pinel est un espace limité géographiquement dans lequel les biens immobiliers neufs sont susceptibles d'être éligibles à la loi Pinel. Les zones Pinel sont classées en fonction du niveau de tension du marché locatif de la région.

CHALETS D'ALPAGE : UN PATRIMOINE TÉMOIN DE LA VIE DE L'ALPE

Par Vincent Neirinck et Gérard Palloix - Membres de la commission départementale de la nature, des sites et des paysages de la Savoie

LES CHALETS D'ALPAGE, OU BÂTIMENTS D'ESTIVE, SONT RÉGLEMENTAIREMENT DÉFINIS COMME DES « CONSTRUCTIONS SITUÉES EN ALPAGE QUI TRADITIONNELLEMENT SERVAIENT D'HABITAT SAISONNIER DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS PASTORALES. » TÉMOINS D'UNE ACTIVITÉ AGRICOLE QUI A FAÇONNÉ LES PAYSAGES MONTAGNARDS, ILS CONSTITUENT UN PATRIMOINE VERNACULAIRE PARTICULIÈREMENT RICHE EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MONTAGNARD

La déprise agricole combinée à un changement des pratiques ont conduit à l'abandon de nombreux chalets d'alpage. L'interdiction posée par la loi Montagne de 1985 de construire en discontinuité des zones habitées existantes — pour éviter le mitage des paysages —, rendait difficile leur préservation en ne permettant pas leur restauration ou leur reconstruction. Pour sauvegarder cette dimension culturelle et humaine du patrimoine montagnard, le député Michel Bouvard a obtenu en 1994 une modification de la loi permettant « dans un souci de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard, la restauration et la reconstruction d'anciens chalets d'alpage. » Avant ce texte, les bâtiments tombaient en ruine ou étaient bricolés en douce. L'amendement Bouvard et la procédure mise en place pour encadrer les projets garantissent l'objectif premier de préservation du patrimoine. En effet, la demande de restauration est étudiée conjointement par la direction départementale des territoires et par le service territorial de l'architecture et du patrimoine. Elle est par la suite soumise pour avis à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

DÉRIVES CONTEMPORAINES

Cet encadrement n'a cependant pas empêché certaines dérives conduisant à une « Heïdisation », sinon à une « Disneylandisation », alors que les textes demandent le respect du langage architectural original du bâtiment et de sa fonction ancienne, mais aussi du système constructif et de l'environnement dans lequel se trouve le chalet.

La mise en œuvre est aussi primordiale, or, les fiches techniques diffusées aux demandeurs ne sont pas toujours suivies d'effets. Aussi, on a vu évoluer les demandes vers de véritables résidences secondaires, parfois de grand luxe avec baies vitrées et terrasses, qui n'auraient pas détonné à Gstaad mais n'ont plus grand-chose à voir avec ce témoin d'une architecture rustique.

En outre, on voit poindre une dérive spéculative sur laquelle il nous faut être particulièrement vigilants. Il existe en effet une forte pression pour reconstruire des ruines très avancées, alors qu'il ne reste souvent aucun des éléments patrimoniaux permettant de connaître l'état initial du chalet. N'oublions pas qu'en tant que témoins du temps qui passe et des changements de pratiques, les ruines ont elles aussi un grand intérêt !

RESPECTER L'ESPRIT DES LIEUX

La loi Montagne II de 2016 a pris en compte cette vision des choses et, pour contrer quelques-unes de ces dérives, a rendu obligatoire l'instauration d'une servitude interdisant l'usage hivernal.

Reste qu'à chaque réunion de la CDNPS¹, les débats autour des dizaines de dossiers à traiter sont vifs. On ne peut empêcher une part de subjectivité de s'inviter : volonté de garder la montagne vivante, de prendre en compte la valeur marchande des biens, d'un respect strict des paysages, du patrimoine, de l'histoire... On assiste cependant depuis quelques années à une vraie prise de conscience des enjeux dans les services de l'État, chez certaines collectivités et au sein des membres des CDNPS pour, au-delà de la pure question architecturale, respecter l'esprit des lieux. Dans le même temps, plusieurs actions en justice ont été conduites contre des propriétaires indélicats ayant rasé leur chalet historique, sous couvert de « restauration » ou de « règles constructives », pour reconstruire des résidences secondaires banalisées disposant de tout le confort moderne.

La préservation de nos paysages, de notre culture, de nos architectures, de notre histoire, mérite ce niveau d'exigence.

1 - Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.



CHALET D'ALPAGE SUR FOND DE DENT PARRACHÉE - TERMIGNON-LA-VANOISE © JÉRÔME OBIOLS

LE SCOT : UN OUTIL MAJEUR POUR MÉNAGER LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Par Patrick Vauterin - Directeur départemental des territoires du Doubs
Délégué territorial adjoint de l'ANCT¹

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) EST UN OUTIL DE GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. EN FRANCE, ENTRE UN QUART ET UN TIERS DES SCOT SE TROUVE EN ZONE DE MONTAGNE². À QUELS ENJEUX DOIT RÉPONDRE CET OUTIL POUR ÊTRE VÉRITABLEMENT VERTUEUX POUR NOS TERRITOIRES ? LE POINT AVEC PATRICK VAUTERIN, REPRÉSENTANT D'UN SERVICE DÉCONCENTRÉ DE L'ÉTAT EN MONTAGNE.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE SPÉCIFIQUE À LA ZONE DE MONTAGNE

Respecter la réglementation est un prérequis pour tout territoire de montagne souhaitant porter un SCoT « vertueux ». En ce sens, un SCoT de montagne doit se référer aux dispositions juridiques particulières, compatibles avec les « conditions d'utilisation et de protection de l'espace montagnard³ ». Elles concernent notamment l'interdiction de routes nouvelles, l'extension de l'urbanisation en continuité, la préservation des espaces naturels, agricoles et des rives des grands lacs ou la création d'unités touristiques nouvelles...

Pour aller au-delà, revenons à l'essence même des SCoT. Cet outil a été créé par le législateur pour permettre aux territoires de planifier leurs grandes orientations d'aménagement et de développement sur le long terme (20 ans). Ce cadre de référence traite des questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat et d'aménagement commercial, de mobilités, d'environnement, de biodiversité, d'énergie... à l'échelle d'une aire urbaine, d'un bassin de vie ou d'emploi.

UNE PLANIFICATION À L'HORIZON 2050

Le territoire qui se lance aujourd'hui dans l'élaboration ou la révision d'un SCoT devrait se poser la seule question qui vaille : quelles transformations souhaitons-nous impulser sur notre territoire à horizon 2050, sur l'ensemble de nos politiques publiques ? Cette échéance correspond à l'horizon des objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre et de « zéro artificialisation nette » des sols. C'est aussi l'échéance fixée par le cadre mondial de la biodiversité pour atteindre la vision commune du « vivre en harmonie avec la nature ».

Ces engagements doivent être suivis et mis en cohérence entre eux à l'échelle de nos territoires de planification. Cependant, si le changement de modèle de développement du territoire est parfois porté avec force par la politique publique – le modèle de développement touristique 4 saisons du Haut-Doubs pour 2035, autour de la station de Métabief est un bel exemple⁴ – il est rare que cette transformation de modèle soit effectuée en cohérence et de manière transversale sur l'ensemble des questions que doivent résoudre les territoires.

TRAVAILLER AVEC LES TERRITOIRES LIMITOPHES

Pour aboutir avec succès, cette question de la vision transformatrice du territoire doit être travaillée à la bonne échelle et en cohérence avec les territoires limitrophes. Trop souvent, les diagnostics territoriaux préalables aux projets d'aménagements stratégiques présentent les dynamiques à l'œuvre sans se préoccuper des territoires voisins. Les cartographies semblent alors représenter des îles sans coopérations territoriales. Sur nos territoires de montagne, ceci est dommageable à double titre. D'une part, la nécessité de construire le SCoT à la bonne échelle est rendue difficile en raison de la taille limitée des intercommunalités qui profitent des exceptions permises par la loi montagne lors de la révision des schémas départementaux de coopération intercommunale. D'autre part, nombre de SCoT de



VALLÉE DE LA ROMANCHE, ISÈRE © LAURENT SALINO

montagne sont des territoires frontaliers qui doivent intégrer cette situation particulière dans leur projet de transformation.

Cette exigence adressée aux élus, de construire une vision de transformation de leur territoire à horizon 2050, sera d'autant plus facile à mettre en œuvre qu'elle le fera dans un cadre législatif et réglementaire stabilisé. A rebours des modifications incessantes subies depuis 15 ans, c'est ce que nous appelons de nos vœux pour la nouvelle mandature qui s'ouvre.

1 - Agence nationale de la cohésion des territoires.

2 - Les zones de montagne au titre du droit de l'urbanisme, définissant les communes ou parties de communes assujetties aux dispositions du code de l'urbanisme - partie spécifique à la montagne.

3 - Décrites aux articles L.122-4 à 25 du Code de l'urbanisme. Le Gouvernement a rappelé en 2018 l'importance de ces dispositions législatives et réglementaires.

4 - Pour en savoir plus : o-doubs.com

INSTALLATIONS OBSOLETES : TÉMOINS DU MAL AMÉNAGEMENT EN MONTAGNE ?

Par Nicolas Masson - Administrateur de Mountain Wilderness

N'ayant plus d'usage, des constructions militaires, industrielles, agricoles et touristiques ont été abandonnées en montagne en fin d'exploitation sans que le démontage de ces installations n'ait été prévu. Depuis plus de 20 ans, Mountain Wilderness travaille sur la problématique des installations obsolètes autour de trois axes : recensement, démontage, sensibilisation.

STIGMATES D'AMÉNAGEMENTS PASSÉS EN MONTAGNE

De nombreux aménagements artificiels ont été abandonnés dans les espaces naturels de montagne. Ils sont de nature et d'origine diverses, à l'image des multiples usages que les humains font et ont fait de la montagne et de ses ressources. Ce sont par exemple des pylônes électriques, des barbelés de la ligne Maginot des Alpes, des infrastructures de mines ou de carrières, des remontées mécaniques, des câbles de débardage forestier, etc¹.

Ces artefacts abandonnés posent des problèmes immédiats et localisés. D'une part en termes d'impacts esthétiques et paysagers, ils défigurent nos montagnes. D'autre part ils constituent un réel danger, tant pour les troupeaux domestiques et les animaux sauvages pris au piège, que pour les visiteurs humains (danger des câbles suspendus pour les parapentistes par exemple). Ils sont également source de risque de pollution chimique. Mais ces installations obsolètes posent surtout la question du rapport entre les aménagements nécessaires aux activités humaines et les espaces naturels de montagne.

QUESTIONNER L'ARTIFICIALISATION

C'est une évidence : les ressources naturelles de la planète sont limitées, et notamment l'espace. Dans ces conditions, toute autre doctrine que « zéro artificialisation nette » n'est pas soutenable à plus ou moins long terme. C'est justement en montagne que se trouvent la plupart des derniers grands espaces non anthropisés.

C'est pourquoi les installations obsolètes devraient être démontées, recyclées, et les espaces occupés laissés dans un état qui permette, a minima, aux processus naturels d'accomplir leur œuvre de résilience. Si des aménagements ont été et sont encore abandonnés sans que leur démontage ne soit pris en charge par les responsables de leur exploitation, c'est que ces principes ont été ignorés. Les installations obsolètes sont un symptôme d'un mal aménagement de la montagne.

SYMPTÔMES D'UN MAL AMÉNAGEMENT

C'est le cas quand des constructions sont réalisées pour répondre à un besoin à court terme, voire pour un usage unique, ou presque. On pense aux « éléphants blancs » des jeux olympiques d'hiver de Grenoble et de Turin ; ou bien, quand des aménagements sont pensés et projetés pour un moyen terme, comme celui du mandat d'une équipe municipale, du retour sur investissement d'un financeur ou de la carrière d'un professionnel exploitant une infrastructure. Passé ce délai de péremption, ces aménagements risquent fort de devenir obsolètes.

Enfin, quand d'autres infrastructures ne survivent tout simplement pas à l'évolution du contexte. Ainsi les micro-stations de ski en moyenne montagne dont le modèle économique n'est plus viable, en raison du changement climatique qui rend aléatoire leur exploitation faute de neige.

PENSER L'APRÈS

Une fois abandonnée, une installation risque aussi de devenir « orpheline ». Soit parce qu'il n'y a plus de responsable, soit parce que la responsabilité retombe par défaut sur une personne ou entité qui ne considère pas que trouver une solution relève de son fait. Dans tous les cas, on aboutit à une installation obsolète. Ces vestiges sont alors délaissés, voire oubliés.

Pour éviter ces situations, il conviendrait donc que le scénario de fin de vie de chaque aménagement soit envisagé dès sa planification, que la responsabilité de son démontage soit attribuée à une entité pérenne et que les coûts correspondants soient pris en compte dans la rentabilité du projet.

Témoins des erreurs des aménagements du passé, les installations obsolètes actuelles devraient servir de mise en garde pour les choix d'aménagements d'aujourd'hui.

1 - Un inventaire des installations obsolètes recensées par Mountain Wilderness France est consultable sur installationsobsolètes.org

ANCIENNES MINES DU BENTAILLOU - COMMUNE DE SENTEIN EN ARIÈGE © FLORIAN RACACHÉ





FRANCINE EST UN MAILLON DE LA GRANDE CHAÎNE BÉNÉVOLE DES CHANTIERS INSTALLATIONS OBSOLÈTES © VINCENT MARTIN - PHOTOMAVI.COM

PORTRAIT

FRANCINE BRONDEX, L'AMOUR DE LA WILDERNESS POUR FIL ROUGE

PAR SANDRA STAVO-DEBAUGE, COORDINATRICE DU DOSSIER THÉMATIQUE DE MOUNTAIN WILDERNESS

NÉE ET VIVANT EN TERRITOIRE DE MONTAGNE, SENSIBLE AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT DEPUIS SON ADOLESCENCE, FRANCINE PARTICIPE À SON PREMIER CHANTIER « INSTALLATIONS OBSOLÈTES » DANS LE MERCANTOUR EN 2009. UNE ACTION BÉNÉVOLE QUI A CHANGÉ SA VIE.

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA MONTAGNE

Retirer des kilomètres de lignes de fil de fer barbelé, vestiges de la ligne de fortification installée par les italiens sur la frontière lors de la seconde guerre mondiale, peut infléchir le parcours d'une vie. Celle de Francine fut marquée par sa rencontre avec la campagne « Installations obsolètes » (IO), initiée par Mountain Wilderness en 2001. Portée par une énergie collective difficile à retranscrire tant « *il faut le vivre pour le croire* », confie-t-elle, ces journées physiquement intenses et humainement enrichissantes, avec plus d'une centaine de bénévoles dont des détenus en réinsertion, une diversité de populations, de profils et de compétences, ont été un déclencheur. « *Ces chantiers, ce n'est pas seulement une joyeuse bande qui fait du nettoyage, j'ai découvert une cohérence dans la réflexion et les actions menées. Cela m'a donné envie de m'impliquer davantage au sein de l'association et de changer d'orientation professionnelle.* »

LES MONTAGNES ET LEUR PROTECTION POUR POSTULAT

Installée depuis une vingtaine d'années dans les Alpes-Maritimes, à quelques encablures du massif du Mercantour, Francine est native des rives du Léman, en Haute-Savoie. Plongée dans le bain de la protection du milieu montagnard, une graine s'est plantée alors qu'elle assiste, à seulement quatorze ans, au congrès fondateur de Mountain Wilderness France, à Évian en 1988.

Ses parents enseignent alors dans le même établissement que François Labande, l'un des fondateurs de MW France. Le hasard fait bien les choses ! Des études d'écologie l'amènent à changer de massif, « *j'ai fait mon master sur une population de marmottes dans la Grande Sassièrre en Vanoise, j'ai donc réussi à injecter la montagne dans mon travail !* » Elle qui se destinait à la recherche, bifurque, passe son agrégation des sciences de la vie et de la terre et devient enseignante de SVT pendant une douzaine d'années. Elle poursuit son engagement grandissant au sein de Mountain Wilderness, passant de simple adhérente à bénévole impliquée, notamment à l'occasion de plusieurs chantiers IO.



LA FORCE DE L'ENGAGEMENT ET DU COLLECTIF

Francine entre au conseil d'administration de MW en 2010, au sein duquel elle aura l'occasion de coordonner la communication pendant 3 ans. Cette expérience la ramène sur le chemin des études : un master en communication environnementale. Fini l'enseignement, elle devient chargée de communication pour le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur puis, jusqu'à aujourd'hui, exerce comme indépendante, notamment auprès du Parc national du Mercantour. « *Tirer des barbelés, ça peut amener à changer de métier !* »

En vingt ans, les kilomètres de fils de fer retirés de la montagne grâce aux chantiers IO se comptent en centaines de tonnes. Enlever ces stigmates de la guerre et rendre à la montagne un visage plus pacifique et plus sauvage a mené Francine à cette réflexion : « *un aménagement a forcément une durée de vie limitée parce qu'il s'abîme, que l'environnement est difficile, que les pratiques évoluent, que le contexte politique et historique change. Il y a des tas de raisons pour qu'une installation devienne obsolète. Qui se préoccupe de nettoyer ce qui a été installé, puis abandonné ? Il faudrait d'abord s'interroger sur la nécessité et la pertinence de tout nouvel aménagement en montagne, pas seulement pour sa fin de vie mais aussi avec comme corollaire la place laissée à la montagne non aménagée. Cette wilderness à laquelle nous sommes si attachés. Et si aménagement il y a, il devrait être indispensable de penser sa durabilité, sa réversibilité et son démantèlement futur ...* »

À... MÉNAGER POUR UN FUTUR SOUHAITABLE, LES PISTES POSSIBLES

3

AU SEUIL DE LA PORTE DE SORTIE DE L'ÈRE DE L'AMÉNAGEMENT À OUIRANCE, CELLE DU MÉNAGEMENT DES TERRITOIRES DE MONTAGNE DEVIENT SOUHAITABLE ET INDISPENSABLE POUR L'AVENIR ; AFIN DE RESTAURER CE QUI A ÉTÉ DÉGRADÉ, DE RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AU TOURISME ET SURTOUT, DE RETROUVER UN ÉQUILIBRE AVEC L'ENSEMBLE DU VIVANT. ZOOM SUR QUELQUES INITIATIVES ET NOUVEAUX RÉCITS POUR UN FUTUR DÉSIRABLE EN MONTAGNE, PRENANT EN COMPTE LES LIMITES PLANÉTAIRES.

VERS UNE MONTAGNE À VIVRE : BOUQUETS D'INITIATIVES

OÙ IL EST QUESTION D'IMPULSER LA MONTAGNE DE DEMAIN POUR UN FUTUR SOUHAITABLE AVEC, PÊLE-MÊLE, UNE CONCERTATION CITOYENNE À CEÛSE POUR UN AUTRE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL ESPACE VALLÉEN ET DES INITIATIVES REMARQUÉES LORS DU VILLAGE DES INITIATIVES DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION DU TOURISME EN MONTAGNE ORGANISÉS PAR MOUNTAIN WILDERNESS ET L'ASSOCIATION 2TM EN 2021.

MASSIF DE CÉÛSE : UNE CONCERTATION CITOYENNE POUR IMAGINER UN AVENIR DURABLE

Par l'association Idées de demain

En 2021, l'association Idées de demain, avec ses partenaires¹ et le soutien de collectivités locales, a organisé une concertation citoyenne pour initier la réflexion nécessaire à la conduite du changement dans la gestion d'un massif dépendant du tourisme et de la neige depuis les années 30. La fermeture de la station Céüse 2000, depuis 2018, a offert un contexte favorable à cette démarche. Table ronde, séminaire pour les responsables locaux, ateliers thématiques et forum participatif se sont succédé pour aboutir à l'élaboration de quatre visions et de leurs scénarii lors des États Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne. L'apport de témoins extérieurs



LE RÉCIT DE CÉÛSE © IDÉES DE DEMAIN

au territoire comme Jean-François Caron² et Olivier Erard³, ou encore l'exemple d'expériences en cours comme celle de La Jolie colo⁴ (tiers lieu d'activité et de création dans le Vercors) ou du projet BoMAT⁵ (porté par le PNR du Haut-Jura), ont permis aux habitants de se saisir de la notion de transition et de la décliner de façon transversale en mettant en relation besoins et solutions liées à la mobilité, à la gouvernance, à l'économie ou encore aux loisirs.

Des résultats de la concertation, largement diffusés, se dégage une tendance qui oriente vers un changement radical de modèle de développement, centré sur les besoins des habitants. Le point d'équilibre et d'harmonie entre la nature et les activités récréatives est crucial. Les visions proposées appellent à une gouvernance partagée, à la revalorisation du bâti de la station, à la mise en place d'activités compatibles avec l'environnement et le pastoralisme, à la valorisation des produits locaux et de l'identité du massif. La revalorisation de la voie ferrée et la multimodalité des gares est une piste essentielle pour assurer la connexion écologique entre les différentes communes sises au pied du Céüse et diminuer l'usage de la voiture individuelle.

Espérant que les responsables locaux se saisissent de ces perspectives, Idées de demain poursuit son action d'agitateur d'idées en proposant pour 2022, une animation culturelle participative visant à faire émerger le récit de Céüse en appelant les habitants à exprimer souvenirs, émotions et liens avec une figure incontournable de leur patrimoine.

Pour aller plus loin : idees-de-demain.fr

ESPACE VALLÉEN : UN ENJEU DE L'AMÉNAGEMENT EN MONTAGNE

Par Sandra Stavo-Debaugé - Coordinatrice du dossier thématique,
d'après le témoignage de Marie-Claude Peisey Delclos, coordinatrice
des politiques de la montagne pour l'ANCT⁶

Le contexte de changements climatiques impose de penser la montagne différemment. Transformer progressivement le modèle touristique du massif alpin en proposant une offre touristique diversifiée dans une perspective de développement durable des territoires de montagne pour les faire vivre à l'année, tel est le postulat qui a guidé le dispositif Espace Valléen à sa genèse en 2007.

En novembre 2021, 39 territoires du massif alpin français ont été labellisés Espace Valléen, contre 29 pour la première génération en 2007-2015 et 35 pour la deuxième en 2015-2020. Chaque candidat au dispositif 2021-2027 a mobilisé les acteurs de son territoire pour répondre aux trois enjeux prioritaires : accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition écologique et énergétique des filières touristiques, poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié, ancré sur l'identité alpine (valorisation des patrimoines naturels et culturels) et adapté aux nouvelles attentes des clientèles (notamment la clientèle jeune) et favoriser la cohérence territoriale. Avec un rôle de conseil et d'accompagnement pour des territoires vivants, le dispositif encourage aussi vivement à la coopération entre espaces valléens.

Il bénéficie en outre d'un accompagnement financier différencié⁷, inscrit dans la stratégie de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) dont les signataires sont les régions Sud Paca et AuRA, l'État et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse engagés collectivement dans la perspective de développement durable des territoires de montagne avec notamment la diversification touristique. La question touristique étant transversale à d'autres thématiques (mobilité, préservation de la biodiversité, de l'agriculture, de la forêt, logement saisonnier, économie, risques...), le commissariat de massif des Alpes intègre l'ensemble de ces éléments dans ses travaux pour une réelle cohérence de son action en faveur des territoires.

Si les territoires ont engagé le volet diversification touristique et la transition écologique, il reste encore du chemin à parcourir. La mobilisation des acteurs progresse. Les territoires doivent apprendre à travailler ensemble, les stations à travailler avec les vallées et vice-versa.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION DU TOURISME EN MONTAGNE : FLORILÈGE D'INITIATIVES

Par Lorie Aventin - Chargée de mission Mountain Wilderness

Une diversité d'initiatives locales de nos territoires a été mise en lumière dans le cadre des États généraux de la transition du tourisme, le 23 et 24 septembre 2021. Certaines d'entre elles se positionnent en faveur d'un aménagement plus responsable.

C'est le cas de l'agence d'architecture Iota qui a initié un « réseau de la construction frugale ». L'agence rassemble ainsi les acteurs locaux de l'aménagement durable (artisans, architectes, bureau d'études, fournisseurs de matériaux, élus et habitants) afin de rendre visible leur démarche et les ancrer économiquement dans le territoire.

L'ambition est de trouver collectivement les solutions pour répondre aux enjeux architecturaux et urbains du grand Briançonnais avec une approche écologique et durable.

Côté Pyrénées, Eco-Altitude innove et agit pour restaurer des végétalisations et paysages avec des semences locales. Pour ce faire, berges, talus, pistes de ski et friches sont (re)végétalisés au moyen de semences récoltées dans les prairies et estives locales. En outre, l'expertise et ingénierie proposées par Eco-Altitude vise à dépasser la question de l'esthétique à tout prix des espaces verts pour tendre vers l'utilisation des végétaux cohérents avec l'écosystème.

Dernier exemple, la société citoyenne Forestener qui agit pour une transition énergétique citoyenne en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté. Avec son offre « clés en main » de chaleur bois-énergie, Forestener accompagne les collectivités et gestionnaires de patrimoines dans le portage de projets. Sa méthodologie repose sur la gouvernance citoyenne, en associant tous les acteurs des territoires pour développer des communautés énergétiques locales.

Pour aller plus loin :
eg-transitionmontagne.org
iota-architecture.com
eco-altitude.com
forestener.fr

1 - Pôle universitaire d'Aix-Marseille et association Transition des territoires de montagne.

2 - La Fabrique des Transition.

3 - Syndicat Mixte du Mont d'Or.

4 - lajoliecolo.fr

5 - Bouquet de Mobilités Alternatives pour Tous.

6 - Agence nationale de la cohésion des territoires - Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes.

7 - Dans le cadre de la CIMA (convention interrégionale du massif des Alpes), un budget de 50 M€ est prévu pour la période 2021-2027. A ce budget s'ajoute les moyens complémentaires de l'État dans le cadre du Plan avenir montagne investissement 2021-2022.

FORESTENER, LA CHALEUR CITOYENNE
© MORGANE CHINAL-DARGENT NAGAREMONOART.COM



BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES, RISQUES NATURELS, HABITABILITÉ, PEUT-ON AMÉNAGER COMME AVANT ?

INTERVIEW DE VIOLAINE DEMARET, PRÉFÈTE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

HAMEAU DE MALJASSET (HAUTE-UBAYE) © JÉRÔME OBIOLS



« PRENDRE EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES DE MONTAGNE ET RENFORCER LA SOLIDARITÉ NATIONALE EN LEUR FAVEUR. » À L'HEURE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES QUI BOULEVERSENT LES GRANDS ÉQUILIBRES NATURELS, L'ENJEU FONDAMENTAL POSÉ IL Y A 40 ANS PAR L'ARTICLE PREMIER DE LA LOI MONTAGNE RESTE PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ.

COMMENT AMÉNAGER LA MONTAGNE TOUT EN LA MÉNAGEANT ?

Deux axes prioritaires pourraient guider l'action collective et individuelle. D'une part, conduire et adapter les politiques publiques à chaque village et vers chaque habitant, pour que l'on continue de vivre et vivre bien en montagne ; d'autre part, être le garant des équilibres, en permettant, encadrant et encourageant un développement durable.

La géographie et la topographie sont prégnantes en montagne. Elles impactent les déplacements et les activités des habitants. Le climat définit le calendrier, les risques naturels sont constants, multiples et l'accès aux services constitue une préoccupation du quotidien. Les pouvoirs publics doivent s'adapter à ces réalités. Le département des Alpes-de-Haute-Provence est vaste, certaines de ses communes également. Dès lors, la notion d'espace doit être prise en compte dans nos politiques publiques. Il faut leur « donner du relief », surtout face à de faibles moyens en ingénierie que l'État se doit de soutenir, pour que cette ruralité de montagne reste conquérante.

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES POUR UNE MONTAGNE À VIVRE TOUTE L'ANNÉE ?

Administrer en montagne, administrer la montagne, accompagner son aménagement, c'est d'abord ne pas oublier ce qu'elle est : un espace de vie majestueux, offrant une qualité de vie inégalable, où la nature reste maîtresse, où chaque vallée reste un « bout du monde ». Savoir franchir les obstacles naturels comme administratifs et accomplir ce fameux « dernier kilomètre », voici pour moi l'un des guides de l'action publique. L'administration doit apporter des solutions. En matière d'aménagement, je pense au déploiement de la fibre, de la téléphonie mobile, aux maisons de

« Le développement équitable et durable de la montagne constitue un objectif d'intérêt national » selon la préfète Violaine Demaret.

santé, aux programmes d'habitat, car l'on doit aussi construire des logements sociaux en montagne, comme des zones d'activités, mais aussi aux politiques d'emploi, de formation, de maintien des commerces... Soutenir les collectivités, grâce aux initiatives telles que le programme Petites villes de demain¹ ou l'Agenda rural², c'est aussi aménager une montagne à vivre, toute l'année !

L'UN DES GUIDES POUR L'ACTION DES SERVICES DE L'ÉTAT TERRITORIAL EN MONTAGNE N'EST-IL PAS DE CONCILIER ?

En effet. Le rôle des pouvoirs publics est de garantir les équilibres : permettre, soutenir les projets qui font de la montagne un espace vivant, accueillir les idées, les demandes du territoire et de ses habitants et les rendre possibles en les accompagnants pour participer à un espace de vie durable. L'État doit faciliter la convergence, poser également les lignes rouges, favoriser les consensus. À l'heure d'une décentralisation assumée et mûre, l'État territorial a son rôle à jouer auprès des forces vives de la montagne pour aménager le territoire.

AURIEZ-VOUS UN EXEMPLE ?

Prenons l'activité ski, qui fait partie intégrante de l'identité d'une partie de nos montagnes : il est aujourd'hui admis que le « tout ski » n'est plus possible. Le rôle de l'État au niveau local est de faire prendre conscience de la nécessaire transition et de l'accompagner en ciblant son soutien. Le Plan Avenir Mon-

tagne³ est un levier essentiel pour soutenir et accélérer cette transition aux côtés des acteurs du territoire, en particulier les communes et intercommunalités de montagne. Il nous permet, depuis 2021, d'amorcer un tournant historique.

La montagne devient un formidable terrain d'innovation pour un véritable développement durable. Le rôle des pouvoirs publics sur le territoire est d'accompagner cette réinvention au service d'une montagne toujours plus vivante, « source d'aménités patrimoniales, environnementales, économiques et sociales » comme le souligne la loi montagne. Aménager tout en ménageant, valoriser en préservant, ne pas cristalliser la montagne, c'est résolument la faire vivre, avec sobriété !

1 - Le programme Petites villes de demain, lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants désignées par les Préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Partie intégrante du Plan de relance, ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux.

2 - Numérique, santé, culture, éducation, commerces et services, emploi et activité économique, écologie, déplacement..., le plan d'action en faveur des territoires ruraux que propose le Gouvernement, appelé « Agenda rural », couvre de nombreux domaines.

3 - Accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique, tel est l'objectif du plan Avenir Montagnes.



© DR/CORINNE MOREL DARLEUX

TRIBUNE

« UN LIEU À PART, ENTRE PRÉSENCE HUMAINE ET SAUVAGE, DANS UN ÉQUILIBRE TÊNU »

PAR CORINNE MOREL DARLEUX, ÉCRIVAINNE¹, ANCIENNE ÉLUE RÉGIONALE

Alors que je m'attelle à la rédaction de cette carte blanche, je me rends compte que la montagne, sans que j'y aie réfléchi, n'en finit pas de s'inviter dans mes récits. Même quand il s'est agi de réflexions tissées autour d'un fil marin, je n'ai pu m'empêcher d'évoquer le Vaisseau de pierre du Vercors aux côtés du navigateur Moitessier. Puis ce fut la montagne menacée par un vaste chantier, dans l'histoire destinée à la jeunesse, de Foxy et de son « gang des chevreuils rusés ». Enfin, une nouvelle récente imaginait les falaises et les sentiers peuplés d'exilé-es de l'intérieur, après une terrible canicule. Et dans mon prochain titre, ce sera une maison forestière dans un vallon isolé, une « sauvagère » encadrée de sommets.

Bien sûr, il n'est pas illogique que la montagne qui m'environne, de mon petit village drômois, et qui a occupé mes pensées politiques pendant tant d'années, ressurgisse ainsi. J'ai tellement bataillé contre les moteurs et les canons, tant porté, lorsque j'étais élue à la Région, d'alternatives et de propositions. J'ai usé de tous les arguments possibles et imaginables, refusant de cesser de croire qu'un jour ils verraient, même cyniquement, même pour eux, égoïstement, l'intérêt de préserver un air pur, la déconnexion, le silence, la nature, des espaces vierges de tout ce qui nous mine et nous détruit en bas...

Aussi, alors qu'on me demande un texte sur l'aménagement, c'est logiquement sans doute que je réalise qu'en fiction la montagne ne m'apparaît jamais aménagée, du moins pas au sens où on l'entend dans la réalité de nos années. Les humains ne l'ont pas désertée, mais la biodiversité non plus. Les aménagements qui y figurent sont ceux nécessaires à la subsistance - une maison, un potager, des vignes, un sentier - pas de remontées mécaniques, de spas, de dômes ni de sports motorisés. Le loisir s'y niche ailleurs, dans l'échange, la contemplation, la marche, l'observation.

La montagne y est un lieu à part, entre présence humaine et présence sauvage, dans un équilibre ténu. Dans mon imagination, celles et ceux qui l'habitent ne se confondent pas avec la nature : ils en façonnent les paysages et en cultivent les vallons, la marquant de leur empreinte ; ils ne communiquent pas avec la faune sauvage. C'est aussi pour eux le lieu de la peur de l'ombre, des fauves que l'on devine et des gouffres que l'on imagine. Mais c'est une crainte teintée de respect davantage que de rejet de l'altérité, celle d'individus conscients de leur lien aux écosystèmes et déterminés à les préserver. La plupart sont des rescapés, des en-fuite, qui ont trouvé en montagne un refuge, un lieu de retrait de la folie humaine et de ses excès.

En romantique invétérée, tiraillée entre la révolution et la sécession, j'ai toujours été sensible au fantasme du chalet. Lieu de ressourcement, de calme et, par temps de réchauffement climatique, îlot de fraîcheur dont on ne peut que rêver depuis la menace des plaines asséchées et le tumulte des villes surpeuplées. Aussi je veux croire encore qu'un jour, trop tard sans doute, quand on aura vraiment fini de cramer les vallées et qu'elles seront invivables de chaleur, de pollution et de sols bitumés, des îlots d'altitude reverdiront.

En attendant, je redouble de contemplation et d'émerveillement. En me disant qu'au moins le présent vit dans mes yeux et mes veines ; en préparant le futur. Et je remercie chaque jour le Vercors d'être là, et de me laisser y égarer mes pas.

¹ - Le prochain roman de Corinne Morel Darleux, *La sauvagère*, paraîtra aux éditions Dalva le 18 août 2022.

OUVRIR LA FENÊTRE

PAR LAURIANE MIARA, ARTISTE ILLUSTRATRICE

OUVRIR LA FENÊTRE ET VOIR LA MONTAGNE DERRIÈRE LE PARC D'ATTRACTION... TEL EST LE MESSAGE LAURIANE MIARA. CETTE AMOUREUSE DES GRANDS ESPACES MET EN AVANT LA BEAUTÉ ET L'ÉLÉGANCE DES MILIEUX NATURELS, ELLE ÉVOQUE LEUR FRAGILITÉ ET QUESTIONNE LA PLACE DE L'HOMME DANS CET ESPACE. SENSIBLES ET FINES, SES ILLUSTRATIONS À L'AQUARELLE ET À L'ENCRE LUI PERMETTENT D'EXPRIMER DES IDÉES LOURDES D'UN TRAIT LÉGER.



MIARA.

POUR ALLER PLUS LOIN

Atlas des montagnes : espaces habités, mondes imaginés
XAVIER BERNIER ET CHRISTOPHE GAUCHON, ÉDITION AUTREMENT
OCTOBRE 2013

Urgence ! Il faut sauver les montagnes
REINHOLD MESSNER, ÉDITIONS GLÉNAT, SEPTEMBRE 2020

La sauvagière
CORINNE MOREL-DARLEUX, ÉDITIONS DALVA, AOÛT 2022

Le Fou d'Edenberg
SAMIVEL, ÉDITIONS ALBIN MICHEL, SEPTEMBRE 1967

Alice Et Alphonse, Paysans De Montagne
DOMINIQUE DE VOGÜÉ, ÉDITIONS LA FONTAINE DE SILOÉ, OCTOBRE 2020

Dictionnaire encyclopédique des Alpes
COLLECTIF D'AUTEURS, ÉDITIONS GLÉNAT, NOVEMBRE 2006

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et montagnes : des fiches techniques spécifiques
WWW.CEREMA.FR

Chalets d'alpage, Méthodologie d'inventaire
CAUE SAVOIE, JUIN 2018

2030 Glorieuses, utopies vivantes
JULIEN VIDAL, ILLUSTRATIONS DE LAURIANE MIARA,
ÉDITIONS ACTES SUD DOMAINE DU POSSIBLE, JANVIER 2022

WWW.INSTALLATIONSOSOULETES.ORG

/ RETROUVEZ DES LIENS ET DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR NOTRE SITE INTERNET **WWW.MOUNTAINWILDERNESS.FR**

Merci à nos partenaires pour leur soutien



Je protège la montagne avec  mountainwilderness

Nom, prénom

Adresse

Mail

Tél.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à faire valoir auprès de Mountain Wilderness.

Adhésion "petit budget" : 10 € (3 € après déduction fiscale)

Adhésion "classique" : 40 € (13 € après déduction fiscale)

Adhésion "soutien" : 80 € (26 € après déduction fiscale)

Don : €

Paiement par chèque à libeller à l'ordre de Mountain Wilderness

Paiement par prélèvement automatique (merci de compléter les formulaires disponibles sur notre site Internet / Rubrique Adhérer)

Chaque adhésion légitime nos actions, nous donne plus de sérénité financière et assure une plus grande capacité de travail. En adhérant à Mountain Wilderness, vous pourrez participer aux actions de l'association et recevrez nos publications :

Format papier Format numérique

À RETOURNER À
mountain wilderness France
5 place Bir Hakeim 38 000 Grenoble
04 76 01 89 08
contact@mountainwilderness.fr

ADHÉREZ EN LIGNE SUR
www.mountainwilderness.fr

MOUNTAIN WILDERNESS
ASSOCIATION NATIONALE
DE PROTECTION DE LA MONTAGNE

OUVERTE À TOUS LES AMOUREUX DE LA MONTAGNE, MOUNTAIN WILDERNESS SOUTIENT UN RAPPORT À LA MONTAGNE FONDÉ SUR LE RESPECT DES HOMMES ET DE LA NATURE. POUR CELA, LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION VISENT À :

- / VEILLER AU MAINTIEN DES ÉQUILIBRES NATURELS,
- / REMETTRE EN CAUSE LES PRATIQUES DÉRAISONNABLES,
- / PROPOSER DES APPROCHES DOUCES DE LA MONTAGNE,
- / SOUTENIR UNE ÉCONOMIE MONTAGNARDE DIVERSIFIÉE.

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE ET AGRÉÉE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, L'ASSOCIATION TRAVAILLE POUR FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS VIS-À-VIS DE LA MONTAGNE AU MOYEN D' ACTIONS SUR LE TERRAIN, DE PUBLICATIONS EXPERTES ET DE RELATIONS AUPRÈS DES ACTEURS POLITIQUES, ASSOCIATIFS ET ÉCONOMIQUES.

INDÉPENDANTE DES PRESSIONS FINANCIÈRES ET POLITIQUES, MOUNTAIN WILDERNESS DÉFEND UNE APPROCHE GLOBALE DE LA MONTAGNE DANS LAQUELLE "PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL" ET "AMÉLIORATION DE L'ÉCONOMIE" CONSTITUENT LE MÊME DÉFI.

